

### **Voirie – assainissement – éclairage public**

L'adjoint Jean-Pierre Réty a fait le point sur les travaux en cours et à venir :

Les travaux sur le réseau d'eaux pluviales de la rue du Pré de l'Etang devraient être terminés la semaine prochaine.

Le devis d'un montant 60 000 € relatif à l'extension du parking de la salle polyvalente a été soumis au conseil. Cette réalisation, d'une superficie d'environ 1 700 m<sup>2</sup>, viendrait conclure les travaux de cet automne.

Concernant les réalisations prochaines, Jean-Pierre Réty a poursuivi avec le dossier de la rue du Paget, laquelle va bénéficier d'une rénovation complète avec l'enfouissement des réseaux aériens, l'aménagement de trottoirs et la réfection de la chaussée. Le montant total des travaux s'élève à 431.382 € dont 296 943 € à la charge de la commune. A ce propos, le maire signale que ces travaux seraient budgetés pour 2015.

Concernant les carrefours du Creux et de la Lye, une réunion d'information des riverains est prévue courant novembre.

Le conseil, invité à donner son avis, émet un avis favorable à l'ensemble des propositions qui lui ont été présentées.

### **Bâtiment**

La réflexion sur la réalisation d'un nouveau centre de loisirs est lancée. Ce bâtiment, qui se situerait à proximité du gymnase scolaire, pourrait être utilisé également par la garderie, les TAP et autres activités, en fonction des disponibilités et de la configuration des locaux.

De nombreux points ont déjà été abordés en commission : positionnement, circulation, parkings, mais d'autres concernant la fonctionnalité seront vus avec les utilisateurs en vue de l'établissement du cahier des charges.

### **Constitution de la commission des impôts directs**

Le conseil approuve la liste des sept commissaires et suppléants désignés par la direction des finances publiques. Le maire précise que cette commission sera réunie prochainement dans le cadre de la révision du plan cadastral de la commune.

### **Convention de mise à disposition du gardien de police intercommunal**

Le maire donne lecture de la convention à intervenir avec la communauté de communes. A ce propos, il signale qu'il est envisagé de mettre en place une brigade intercommunale visant à mutualiser et à renforcer les moyens de police. Cette brigade intégrerait les policiers municipaux de chaque commune,

### **Participation pour l'utilisation des salles communales**

Après avoir porté à la connaissance du conseil le nombre d'heures d'utilisation des salles communales par chacune des associations, l'adjointe Pascale Robin a rappelé les tarifs de location, à savoir : 2,30 € par heure si le ménage est effectué par l'utilisateur et 3 € s'il l'est par la commune.

### **Enquête publique**

Le conseil donne un avis favorable au dossier d'enquête publique relatif à l'exploitation de l'installation d'entreposage, dépollution et démontage des véhicules hors d'usage par la société LVA.